

10 février 2025

A8 – Infos travaux : vos conditions de circulation dans les Alpes-Maritimes

Semaine du 10 février

Cette semaine, VINCI Autoroutes réalisera des travaux de maintenance et d'entretien sur l'autoroute A8. Ces interventions entraîneront des modifications de circulation au niveau des échangeurs de Mandelieu (n°40), Mougins (n°42), Antibes Est (n°44), Nice Nord (n°54), Nice Est (n°55) et Menton (n°59). A Antibes, le chantier d'élargissement entraînera des modifications de circulation dans la bretelle de sortie de l'échangeur d'Antibes Est (n°44). Afin de limiter la gêne au trafic, ces opérations auront lieu de nuit, de 20h30 à 5h30, du lundi 10 au vendredi 14 février. A l'occasion de la fête du Mimosa à Mandelieu-la-Napoule, les bretelles de sortie de l'échangeur de Mandelieu (n°40) seront inaccessibles samedi 15 février de 18h à 20h30. Vous pouvez retrouver toutes les informations relatives aux chantiers de l'autoroute A8 sur notre site dédié : www.A8-amenagement.com.

Autoroute A8, en direction de l'Italie

- **Echangeur de Nice Nord (n°54)**

La nuit, du lundi 10 au mardi 11 février, de 21h à 5h : fermeture de la bretelle de sortie.



Les conducteurs souhaitant quitter l'autoroute A8 pourront emprunter l'échangeur de Nice Est (n°55), opérer un demi-tour afin de reprendre l'A8 en direction d'Aix-en-Provence et sortir via l'échangeur de Nice Nord (n°54).

- **Echangeur de Nice Est (n°55)**

La nuit, du lundi 10 au mardi 11 février, de 21h à 5h : fermeture de la bretelle d'entrée.



Les conducteurs souhaitant rejoindre l'autoroute A8 pourront emprunter l'échangeur de Nice Est (n°55) en direction d'Aix-en-Provence, opérer un demi-tour via l'échangeur de Nice Nord (n°54) afin de reprendre l'A8 en direction de l'Italie.

- **Echangeur de Menton (n°59)**

3 nuits, du mardi 11 au vendredi 14 février, de 21h à 5h : fermeture des bretelles d'entrée et de sortie.



Les conducteurs souhaitant rejoindre l'autoroute A8 pourront emprunter l'échangeur de Menton (n°59) en direction de Nice, opérer un demi-tour via l'échangeur de Roquebrune-Cap-Martin (n°58) afin de reprendre l'A8 en direction de l'Italie.

Autoroute A8, en direction d'Aix-en-Provence et de Nice

• Echangeur de Mandelieu (n°40)

Samedi 15 février, de 18h à 20h30 : fermeture des bretelles de sortie, **en direction de Nice et d'Aix-en-Provence**.



Les conducteurs pourront emprunter les bretelles de sortie de l'échangeur de Mandelieu Est / Cannes-La-Bocca (n°41).

• Echangeur de Mougins (n°42)

4 nuits, du lundi 10 au vendredi 14 février, de 20h30 à 5h30 : fermeture de la bretelle de sortie, **en direction de Nice**.

La nuit, du mercredi 12 au jeudi 13 février, de 20h30 à 5h30 : fermeture de la bretelle de sortie, **en direction d'Aix-en-Provence**.



Les conducteurs pourront emprunter les bretelles de sortie de l'échangeur de Mandelieu Est / Cannes-La-Bocca (n°41).

Autoroute A8, en direction d'Aix-en-Provence

• Echangeur d'Antibes Est (n°44)

2 nuits du lundi 10 au mercredi 12 février, de 21h à 5h : fermeture totale de la bretelle de sortie.

La nuit du mercredi 12 au jeudi 13 février, de 20h30 à 5h30 : fermeture du tronçon commun de la bretelle de sortie incluant les bretelles Centre et Ouest. La bretelle Est, en direction de Sophia Antipolis reste ouverte.

La nuit du jeudi 13 au vendredi 14 février, de 20h30 à 5h30 : fermeture du tronçon commun de la bretelle de sortie incluant les bretelles Centre et Ouest ainsi que la RD535 en direction d'Antibes. La bretelle Est, en direction de Sophia Antipolis reste ouverte.



Du lundi 10 au mercredi 12 février, les conducteurs pourront emprunter la bretelle de sortie de l'échangeur de Mougins (n°42). **La nuit du mercredi 12 au jeudi 13 février**, les conducteurs pourront emprunter la bretelle Est, en direction de Sophia Antipolis pour rejoindre le giratoire « Carrefour SophiaTec » et ensuite repartir vers Antibes via la RD535. **La nuit du jeudi 13 au vendredi 14 février**, les conducteurs devront rejoindre Antibes via la voie de bus au niveau du giratoire « Les Trois Moulins ».



N.B. : ces informations sont susceptibles d'évoluer en fonction des conditions météorologiques ou de l'avancement des travaux.



Notre priorité : la sécurité des usagers et des équipes

Renforcez votre vigilance à l'approche du chantier.
Pour votre sécurité et celles des entreprises intervenantes et du personnel de VINCI Autoroutes, merci d'être vigilants aux abords du chantier en respectant le code de la route : réduisez votre vitesse et gardez vos distances de sécurité.

Les bons réflexes à adopter
À l'approche d'un véhicule d'intervention :

- 1 Je ralentis
- 2 Je change de voie
- 3 Je respecte le corridor de sécurité





Un dispositif pour informer les clients en temps réel :

- **Radio VINCI Autoroutes (107.7) et son application**
- **Le 3605**, le service client 24h/24 et 7J/7 (service gratuit + prix d'appel)
- **L'application gratuite Ulys** : trafic en temps réel
- **Le site Internet www.vinci-autoroutes.com**
- **Le site Internet www.A8-amenagement.com**
- **Les comptes X (ex-Twitter)** : @VINCIAutoroutes ; @A8Trafic

Contacts presse :

Julie ALBERTO, julie.alberto@vinci-autoroutes.com, 06 64 16 21 80

Ludivine MIFSUD, ludivine.mifsud@vinci-autoroutes.com, 06 99 27 52 54

À propos de VINCI Autoroutes

VINCI Autoroutes finance, conçoit, construit et exploite des autoroutes en France, accueillant chaque jour plus de 2,5 millions de clients et jusqu'à 4 millions l'été sur son réseau de 4 443 km, géré par les sociétés concessionnaires ASF, Cofiroute, Escota, Arcour et Arcos. Premier concessionnaire autoroutier français, ses 5 500 collaborateurs ont pour principale mission d'assurer en toutes circonstances la viabilité et l'entretien du réseau, sa sécurité et la continuité du service public autoroutier. Partenaire de l'État et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 10 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé. Face à l'urgence climatique, VINCI Autoroutes se mobilise pour transformer l'autoroute, indispensable à la desserte et à l'activité économique et sociale des territoires qu'elle irrigue, en infrastructure bas carbone, conformément à la stratégie nationale de décarbonation des mobilités.

Chiffres clés : réseau de 4 443 km d'autoroutes – 181 aires de services – 266 aires de repos – 344 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7) et son application, le site VINCI Autoroutes, Facebook, X (ex-Twitter) @VINCIAutoroutes ou par téléphone au 3605 (service clients accessible 24h/7 - service gratuit + prix d'appel).